



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie nucléaire

Question au Gouvernement n° 3086

Texte de la question

MASSE D'AIR RADIOACTIVE

M. le président. La parole est à Mme Edwige Antier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Edwige Antier. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

Après le terrible drame qui s'est produit au Japon, des masses d'air dites " faiblement contaminées " se déplacent depuis la centrale de Fukushima. Aujourd'hui, les journaux bruissent d'articles sur ces masses d'air qui planent au-dessus de nos têtes.

En vertu de la politique de transparence à laquelle vous êtes attaché, monsieur le ministre, tous les médecins ont reçu, dès lundi, des informations émanant de la direction générale de la santé pour leur permettre de répondre aux interrogations de leurs patients et de leurs familles. Elles donnent des assurances générales : ces concentrations seraient sans conséquences sanitaires ou environnementales.

Toutefois, des précisions doivent être apportées à nos concitoyens quant à l'impact de ces masses d'air sur leur santé et sur les mesures mises en place pour en surveiller l'évolution.

Il est indispensable d'entendre le ministre de la santé s'engager personnellement sur l'innocuité et la transparence et apporter la garantie que, si la situation changeait, l'on privilégierait l'information, pour la protection de tous.

Je vous remercie, monsieur le ministre, de nous indiquer de quelle manière vous comptez vous engager à informer nos concitoyens qui ont besoin que vous leur donniez des assurances pour aujourd'hui et pour demain. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Patrick Roy. Et du chômage !

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Docteur Edwige Antier, *(Protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*...

M. Jean-Yves Le Bouillonec. Monsieur le président !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. ...après l'émotion suscitée par le drame du Japon, des questions se posent indéniablement. Avec Nora Berra, nous avons voulu que la direction générale de la santé donne un maximum d'informations à celles et ceux qui sont en première ligne pour répondre aux interrogations de nos concitoyens, notamment les professionnels de santé.

Cette masse d'air a traversé les États-Unis et son niveau de concentration était trop faible pour qu'un quelconque risque soit décelé par les balises présentes sur l'ensemble du territoire américain. Il n'y a que les appareils les plus perfectionnés des centrales nucléaires qui pourraient procéder à de telles mesures, ce qui n'a pas été le cas outre-atlantique.

Vous réclamez de la transparence. Sachez que les mesures effectuées par les cent soixante-dix balises du réseau Teleray sont disponibles en temps réel sur le site internet de l'Autorité de sûreté nucléaire, en totale transparence donc.

Je tiens également à souligner qu'il est inutile de chercher à se procurer des comprimés d'iode, qui ne présentent aucune efficacité dans une situation comme celle-ci.

S'agissant de l'alimentation, la Direction générale de l'alimentation, les services des douanes, du ministère de

l'environnement, du ministère de l'agriculture et de l'alimentation et du ministère de l'économie et de la consommation sont mobilisés. Nous avons demandé que des contrôles soient effectués sur les produits frais provenant du Japon et il a été également demandé qu'au niveau européen, il soit procédé à des contrôles sur les produits au départ du Japon.

Sur tous ces sujets, la sécurité des Français est essentielle et la transparence s'impose. Si nous avons besoin d'aller plus loin en la matière, nous le ferons sans hésiter une seule seconde. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. Monsieur le ministre, permettez-moi de vous rappeler que, dans cet hémicycle, Mme Antier est comme nous tous député de la nation et seulement député de la nation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Edwige Antier](#)

Circonscription : Paris (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3086

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 mars 2011